



CAHIER des CLAUSES PARTICULIERES

ENTRETIEN des CHAUDIERES et VMC

I- Objet du marché

Le présent marché a pour objet l'entretien des chaudières afin d'assurer le bon fonctionnement des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire énumérées dans le présent CCTP et implantées dans les bâtiments de la commune de Loctudy.

Les prestations devront être conformes aux stipulations du marché, les normes et spécifications techniques applicables étant celles en vigueur à la date du marché.

III- Obligations et responsabilités du prestataire

Le titulaire du marché fournira la main d'œuvre qualifiée nécessaire à l'exécution du présent marché et en aura l'entière responsabilité. Les opérations d'entretien nécessitant l'arrêt des installations seront définies en accord avec le Maître d'ouvrage.

L'entreprise devra assurer le redémarrage des installations de chauffage après les mises en repos à la demande du maître d'ouvrage aux dates déterminées par celui-ci et dans un délai maximum de 48h

IV- Désignation des bâtiments et des installations

Les bâtiments auxquels s'appliquent les dispositions du présent marché se trouvent énumérés ci-dessous :

- 1) **Ecole J.Ferry**. Rue J.Ferry
- 2) **2 logements**, 2 et 4 hent Ar Poul Gleut Vian
- 3) **Maison d'assistante maternelle**, 6 hent Ar Poul Gleut Vian
- 4) **Ecole de Larvor**, Route de Kernizan

V- Descriptif des Installations et contenu des prestations

1) **Ecole J.Ferry**

CHAUFFERIE

- 1 Chaudière fioul basse température Marque:VIESSMANN Type:VITOROND 200 avec régulation Vitronic 100
- 1 préparateur ECS avec échangeur Marque:VIESSMANN Type:VITOCCELL Capacité:500 Litres
- 1 échangeur à plaque
- 1 ballon de stockage ECS Marque:VIESSMANN Capacité:1500 litres
- Vases d'expansion, mitigeurs, circulateurs et régulation

Année de mise en service : 2011

- . Nettoyage du corps de chauffe
- . Démontage et nettoyage complet du brûleur réglage et vérification du bon fonctionnement.
- . Nettoyage et entretien du gicleur
- . Vérification du bon fonctionnement des appareils de contrôle et sécurité
- . Ramonage du conduit de fumée
- . Ramonage de la cheminée
- . Nettoyage du filtre de fioul domestique
- . Contrôle du système complet de production ECS
- . Contrôle de l'installation électrique
- . Contrôle de la régulation et du vase d'expansion
- . Mesure de la teneur et température des fumées
- . Contrôle du système de jauge de fioul

PLANCHER CHAUFFANT

- . Nettoyage du plancher chauffant PEU emboué
- . Introduction d'un additif dans le circuit pour limiter la propagation de microparticules dans l'eau
- . Vérification de la circulation efficace dans le circuit
- . Vérification de la régulation
- . Vérification des systèmes thermostatiques

2) **2 logements au 2 et 4 hent Poil ar Gleut Vian**

CHAUFFERIE

- 2 Chaudière fioul :Marque: Geminox, Type: TLS
- Vases d'expansion, mitigeurs, circulateur et régulation

Mise en service supérieure à 15 ans

- . Nettoyage du corps de chauffe,
- . Démontage et nettoyage complet du brûleur réglage et vérification du bon fonctionnement.
- . Nettoyage et entretien du gicleur
- . Vérification du bon fonctionnement des appareils de contrôle et sécurité
- . Ramonage du conduit de fumée
- . Ramonage de la cheminée
- . Nettoyage du filtre de fioul domestique
- . Contrôle de l'installation électrique
- . Contrôle de la régulation et du vase d'expansion
- . Mesure de la teneur et température des fumées
- . Contrôle du système de jauge de fioul

3) Maison d'assistante maternelle

POMPE A CHALEUR

- 1 PAC Viessmann 11,5 KW type VITOCAL 111S

Mise en service 2023

- . Vérification de l'état général des unités intérieure (s) et extérieure (s),
- . vérification des fixations et supports
- . Contrôle des différentes fonctions de l'appareil
- . Vérification des circuits frigorifiques
- . Détection de fuites éventuelles de fluide frigorigène et appoint s'il y a lieu (facturée en plus sauf R22)
- . Nettoyage des filtres des unités intérieures
- . Dépoussiérage et nettoyage des unités intérieures

- . Resserrage des connexions électriques
- . Vérification de l'écoulement des eaux de condensats et nettoyage du bac à condensats
- . Désinfection des évaporateurs et des filtres à l'aide de désinfectant bactéricide

4) Ecole de Larvor

CHAUFFERIE

- 1 Chaudière fioul Marque: **CHAPEE** Type: SEMPRA NOVA, puissance : 36KW
- 1 brûleur fioul
- Vases d'expansion, mitigeurs, circulateur et régulation

Mise en service fin 2019

- . Nettoyage du corps de chauffe
- . Démontage et nettoyage complet du brûleur réglage et vérification du bon fonctionnement.
- . Nettoyage et entretien du gicleur
- . Vérification du bon fonctionnement des appareils de contrôle et sécurité
- . Ramonage du conduit de fumée
- . Ramonage de la cheminée
- . Nettoyage du filtre de fioul domestique
- . Contrôle de l'installation électrique
- . Contrôle de la régulation et du vase d'expansion
- . Mesure de la teneur et température des fumées
- . Contrôle du système de jauge de fioul

VI- Dépannage

Le titulaire du marché assurera les dépannages sur toutes les installations décrites dans le marché qu'ils soient immédiats ou différés.

L'entreprise s'engage à intervenir, sur appel téléphonique du maître d'ouvrage, pour toutes les interventions urgentes nécessaires au rétablissement des installations en utilisant les moyens que celui-ci estimera nécessaire dans un délai de 24h pendant les périodes ouvrées ou scolaires. Le candidat peut proposer des délais inférieurs dans son offre.

Par dépannage, il y a lieu d'entendre les opérations pouvant être effectuées par un seul agent, permettant de localiser, sans outillage lourd, encombrant ou spécifique, les causes des anomalies de fonctionnement, de les supprimer ou à défaut de prendre les mesures conservatoires utiles au fonctionnement normal des installations, compte tenu de leur état. L'Entreprise titulaire est tenue d'avoir en permanence à proximité immédiate un stock de pièces de rechange lui permettant d'assurer tous les dépannages et opérations d'entretien à sa charge.

Pour tout dépannage nécessitant le remplacement de pièces, l'entreprise devra avant son intervention demander l'accord du maître d'ouvrage en lui fournissant dans les 24 heures un devis détaillé des travaux à effectuer et des pièces à remplacer.

Sont exclus des dépannages, les travaux de remise en état des installations, nécessitant le changement de pièces importantes non disponibles ou non accessibles, ceux nécessitant l'intervention d'une main d'œuvre relevant d'autres spécialistes. Dans ce cas, l'entreprise adressera dans les plus brefs délais au Maître d'ouvrage, un devis détaillé des travaux à réaliser, de manière à ce que l'intervention ait lieu à réception du devis signé par le Maître d'ouvrage.